



- Villetoureix
- Parcelles
- Batiments
- Zonage**
- UA : Centre bourg ancien
- UAa : Centre bourg ancien en ass. autonome
- UAm : Centre bourg ancien de Montargier
- UAp : Zone urbaine du centre bourg définie sur le périmètre ZP1 de l'AVAP
- UApv : Secteur de la zone urbaine qui en raison de sa configuration (situé sur un point haut, forte pente) nécessite une réglementation particulière sur les hauteurs de bâti
- UB : Zone urbaine d'extension récente
- UBa : Zone urbaine d'extension récente en ass. autonome
- UBap : Secteur autorisant des hauteurs de bâti en lien avec l'existant, et correspondant au champ d'application de l'AVAP
- UBm : Zone urbaine d'extension récente de Montargier
- UBp : Secteur correspondant au champ d'application de l'AVAP
- UC : Zone urbaine mixte au tissu bâti aéré
- UCa : Zone urbaine mixte au tissu bâti aéré en ass. autonome
- UCm : Zone urbaine mixte au tissu bâti aéré de Montargier
- UCpv : Secteur correspondant au champ d'application de l'AVAP et pouvant contenir des vestiges archéologiques
- UE : Zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêts coll. ou services publics
- UI : Zone urbaine à vocation de loisirs
- Ut : zone urbaine à vocation d'activités équestres et touristiques
- UY : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles
- UYa : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles en ass. autonome
- UYp : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles
- AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation
- AUa : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation en ass. autonome
- AUm : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation de Montargier
- AUy : Zone à urbaniser à vocation principale d'activité
- AUyp : Zone à urbaniser à vocation principale d'activité
- N : Zone naturelle
- Nce : Zone naturelle de préservation des continuités écologiques
- Na : Zone dédiée aux activités économiques isolées
- Nae : Zone naturelle destinée aux activités de l'aérodrome Ribérac-Saint-Aulaye
- Nc : Zone de carrière
- Ne : Zone naturelle dédiée aux équipements d'intérêts collectifs et services publics
- Neq : Zone naturelle dédiée à l'activité de centre équestre
- Nh : Quartiers isolés
- Nl : Zone naturelle dédiée aux aménagements légers nécessaires à des activités de loisirs
- Npv : Zone naturelle dédiée à l'implantation de panneaux photovoltaïques
- Nt1 : Zone naturelle destinée aux campings, hébergements touristiques, gîtes
- Nt2 : Zones naturelles destinées aux extensions de chambres d'hôtes et gîtes et leurs annexes
- Nz : Zone naturelle destinée à un parc zoologique sur la commune de La Tour Blanche-Cerdes
- A=Zone agricole
- Ace : Zone agricole de préservation des continuités écologiques
- Ap : Zone agricole à enjeux paysagers
- Informations surfaciques**
- Périmètre de protection immédiat de captage
- Périmètre de protection rapproché de captage
- Sup canalisation de gaz
- Prescriptions linéaires**
- Linéaire boisé
- Prescriptions ponctuelles**
- Elément de paysage
- Changement de destination
- Prescriptions surfaciques**
- Limitation de la constructibilité pour des raisons environnementales
- Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales
- Emplacement réservé
- Eléments naturels
- Secteur soumis à OAP

CITADIA
 INTELLIGENCE DES TERRITOIRES | Coad Concept - 21 Rue Edouard Belin 42000 MONTMAGNY | Tél. 06.63.92.11.43 | Fax. 06.63.92.26.27 | www.citadia.com



PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DE ZONAGE : VILLETUREIX

DOCUMENT DE TRAVAIL

Echelle : 1:6 100

Mission: PLUI de la Communauté de Communes Périgord Ribéraçois
 Sources: DGFiP 2023
 Réalisation: Citadia Conseil | le 28.07.2023